



Commune de MINORVILLE 54385

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 34-09102023 – Coupes de bois

Nombre de membres en exercice :	10
Nombre de membres présents :	7
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	7
Date de Convocation :	03 octobre 2023
Date d'affichage	03 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 9 octobre à 20h, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe HENNEBERT, Maire.

Etaient présents : Mesdames Anne SCHOUG, Isabelle BRISSON, Astrid MALLICK, Messieurs Philippe HENNEBERT, Stéphane MOUROT, Stéphane SCHOUG et Marc THIRIOT.

Etaient absents : Messieurs Jérôme MACQUIN, Philippe NICLOUX et Aurélien ZIEGLER.

Monsieur Stéphane MOUROT a été désigné secrétaire de séance.

Objet : DESTINATION DES COUPES ISSUES DE LA FORET COMMUNALE – EXERCICE 2023-2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Décide d'exploiter la parcelle 18, la fin de la parcelle 41b et les tiges inférieures à 35 cm de diamètre dans les parcelles 9 et 10.

L'exploitation de la partie délivrée sera effectuée par les affouagistes, après partage sur pied, et sous la responsabilité des garants :

Jérôme MACQUIN, Philippe NICLOUX, Astrid Mallick et Stéphane SCHOUG.

Conformément aux articles L.145.1 et L.145.2 du Code Forestier, le conseil municipal fixe par feu ;

- le délai d'abattage au 30.04. 2024

- le délai de vidange au 30.09.2024

Ainsi fait et délibéré : les jour, mois et an ci-dessus

Après dépôt en Sous- Préfecture mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire, ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an ci-dessus ;

Et publication ou notification pour extrait conforme.

Le 09/10/2023

Le Maire
Philippe HENNEBERT

